

19 septembre 2013

Réponse du Conseil administratif à la motion du 19 mai 2010 de M^{mes} Maria Casares, Vera Figurek, Marie-France Spielmann, Charlotte Meierhofer, Hélène Ecuyer, Salika Wenger, Ariane Arlotti, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «Livres non sexistes: mais que fait la Ville de Genève!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d’acquérir régulièrement et en quantité suffisante, dans les bibliothèques municipales de la Ville de Genève, des livres contribuant au développement identitaire des femmes et des hommes sans stéréotype;
- de les promouvoir par des actions concrètes dans les bibliothèques municipales ou d’autres lieux, encourageant ainsi leur accessibilité.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les Bibliothèques municipales (BMU) accordent une attention particulière à la problématique importante du développement identitaire des femmes et des hommes, et cela dès la prime enfance. Par leur processus de sélection et d’acquisition de documents, ainsi que par leurs actions de médiation et de promotion des collections, les BMU permettent aux publics d’accéder à ces contenus, en plaçant cette problématique dans le cadre plus large de la question du développement identitaire diversifié des individus et des communautés.

Ainsi, les bibliothèques de lecture publique doivent – pour un individu comme pour une communauté – aussi bien contribuer à la construction de soi qu’à renforcer les capacités d’émancipation, d’organisation, de participation et d’action. Il s’agit donc d’apprendre à travailler les normes et à déconstruire les stéréotypes. L’enjeu est de transformer l’objet de stéréotypes en sujet du discours et de l’action. La pratique de la lecture est un élément essentiel de cette transformation.

Le Manifeste de l’UNESCO sur la bibliothèque publique de 1994¹ mentionne, pour exemple, le point suivant:

«Les collections doivent refléter les tendances contemporaines et l’évolution de la société de même que la mémoire de l’humanité et des produits de son imagination.»

¹ Voir annexe: Manifeste de l’UNESCO sur la bibliothèque publique: http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html

Parmi les missions confiées, le Manifeste invite à:

- développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle;
- assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales.

Ces éléments sont d'ailleurs repris dans la version en cours de révision du code de déontologie de l'association Bibliothèque Information Suisse²:

«1. Accès à l'information

La mission fondamentale des professionnels de l'information est d'assurer à tous l'accès à l'information pour le développement personnel, la formation, l'enrichissement culturel, les loisirs, l'activité économique, ainsi que la participation informée à la démocratie et à son progrès. Dans ce contexte, ils respectent aussi les minorités linguistiques du pays et leur droit à accéder à l'information dans leur langue maternelle.»

«2. Responsabilités à l'égard des individus et de la société

Afin de promouvoir l'intégration et d'éradiquer la discrimination, les professionnels de l'information s'assurent que le droit d'accéder à l'information est accordé à tous et que des services équitables sont délivrés à tous, sans discrimination d'aucune sorte.»

Dans ce contexte, les bibliothèques de lecture publique disposent de deux moyens pour réaliser cette démarche:

- le premier moyen est la construction de collections, physiques ou électroniques, permettant entre autres la déconstruction des stéréotypes, donc de favoriser l'esprit critique des usagères et usagers;
- le second moyen est la réalisation d'actions de médiation diffusant et mettant en mouvement ces démarches critiques soit en présentiel, soit à distance à l'aide des réseaux sociaux.

Construction des collections

Les BMU procèdent à l'acquisition de documents contribuant au développement identitaire des femmes et des hommes sans stéréotypes dans le cadre de sa politique générale de constitution des collections.

² Voir annexe: Révision du code de déontologie des bibliothécaires suisses: http://www.bis.ch/fileadmin/ressourcen/arbeitsgruppen/GT_deontologie_dessin_f.pdf

La construction des collections des BMU, comme celle de toute bibliothèque, vise à donner aux publics jeune ou adulte une représentation toujours renouvelée des savoirs et des expériences humaines. La constitution de ces collections repose aux BMU sur les principes formulés dans sa Charte d'accueil³. L'un de ces principes est celui du respect des publics qui implique de garantir la liberté de choix de l'utilisateur dans les collections proposées. Un autre principe est celui de l'encyclopédisme des collections qui implique de constituer des collections représentatives du savoir, de la connaissance et de la pensée, ainsi que de sélectionner des documents multisupports significatifs de la production contemporaine.

Ainsi, cette construction repose sur des choix explicites et raisonnés. Elle est le résultat de l'activité de professionnel-le-s formé-e-s et certifié-e-s. Le choix et l'acquisition de chaque document doit pouvoir être justifié vis-à-vis de leurs publics.

Pour réaliser concrètement cette sélection, les bibliothécaires élaborent des documents définissant le cadre de leur gestion des collections – protocole de sélection, plan de développement des collections.

La préoccupation est prise en compte aussi bien au niveau de la construction de la collection des espaces adultes que des espaces jeunesse.

Dans le protocole général de sélection pour les espaces adultes des BMU⁴, il est spécifiquement mentionné parmi les critères de sélection de contenu:

- sélectionner des documents permettant aux individus et aux groupes sociaux de se développer culturellement et professionnellement, ainsi que de se divertir.

Il en est de même pour les espaces jeunesse qui confirment les principes suivants:

- respect de la diversité culturelle et sociale de nos usagers: se porter garant de la neutralité du lieu et des contenus proposés afin que chaque usager trouve ce qui lui correspond;
- choix de textes actuels reflétant la multiplicité des cultures et des traditions du monde.

Ainsi, à titre d'exemple, entre 2006 et 2010, l'association «lab-elle⁵ a sélectionné des albums illustrés, afin de promouvoir la construction de l'égalité entre les filles et les garçons: 300 albums sans stéréotypes de genre et des personnages

³ Voir annexe: Charte d'accueil des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève: http://www.ville-ge.ch/bm/_multimedia/_pdf/bibliotheque/charte_accueil.pdf

⁴ Voir annexe: Protocole de sélection (en cours de révision)

⁵ Voir: <http://www.lab-elle.org/>

associés à une large variété d'activités, de rôles, d'émotions et des sentiments inhabituels». En parallèle, dans le cadre de sa politique formelle d'acquisition, il apparaît que plus de 95% des titres relevés dans cette liste sont présents à un ou plusieurs exemplaires dans les bibliothèques du réseau des BMU.

Actions de médiations documentaires et culturelles

La médiation de ces collections, c'est-à-dire la mise en relation de ces collections avec leurs publics, permet de mettre en valeur le contenu de leurs documents dans le cadre d'événements ou lors de divers ateliers. De plus, cette action de médiation s'exerce quotidiennement au travers des présentations de documents que les bibliothécaires réalisent en relation avec leurs publics jeunes ou adultes, dans les bibliothèques ou hors les murs.

Dans le cadre d'actions de médiation et de sensibilisation en lien avec les questions de genre, et à titre d'exemple, les BMU et le Service Agenda 21-Ville durable ont développé depuis 2011 une collaboration en marge de la Journée internationale des femmes (8 mars). Intitulé «Semaine de l'égalité», ce projet, renouvelé chaque année, est articulé autour de la publication d'une bibliographie et d'une série d'événements ayant lieu dans les BMU. Trois bibliographies ont ainsi été publiées depuis 2011: «Egalité, des pistes de lecture», «Les femmes pionnières, leurs contributions aux changements dans le monde» et «La famille dans tous ses états – pistes de lecture sur la diversité des familles actuelles». Des débats, des lectures, des projections de films ont également eu lieu en 2013 dans les BMU autour du thème de la dernière bibliographie, amenant tout un chacun à interroger nos modèles, nos valeurs et à enrichir son regard sur l'évolution des configurations familiales.

Un autre exemple d'action de médiation est la réalisation d'un atelier intitulé *Eve et Adam des médias*, proposé le 17 avril 2013 à l'espace jeunesse des Mino-teries, et animé par M^{me} Eva Saro de la Fondation images et société, qui amène le jeune public à s'interroger sur les codes utilisés dans la publicité afin d'aborder l'identité, l'estime de soi, la beauté et la séduction dans l'univers des filles et des garçons. Cet atelier interactif propose de répondre aux nombreuses questions soulevées par l'utilisation intensive de l'image dans le monde actuel.

Par ailleurs, de nombreuses visites de groupes, petite enfance⁶ et écoles⁷ sont assurées très régulièrement par les collaboratrices et collaborateurs des BMU qui ont à cœur de présenter des documents visant à assurer un développement identitaire diversifié et sans stéréotypes.

⁶ Petite enfance (année 2012): 345 accueil de crèches dans le réseau des BMU

⁷ Ecoles (année 2012): 371 accueils de classes et 79 accueils de groupes parascolaires dans le réseau des BMU

Nous considérons ainsi que les BMU constituent régulièrement, et en quantité suffisante, des collections contribuant au développement identitaire des femmes et des hommes sans stéréotypes, et mènent des actions de promotion concrètes permettant de promouvoir cette problématique et de la rendre accessible au plus grand nombre.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:

Jacques Moret

Le conseiller administratif:

Sami Kanaan